

Image not found or type unknown



Erreur de la date de naissance du rédacteur de la lettre testamentaire

Par **Virginie dubreuil**, le **23/11/2018** à **09:49**

Bonjour

le rédacteur d'une lettre testamentaire a fait une erreur sur sa propre date de naissance (testament olographe rédigé au décours d'une hospitalisation) cette lettre reste-t-elle valide ? Depuis la personne est décédée .

Avec mes remerciements anticipés, bien cordialement.